

## **MODIFICATION DE L'ORIENTATION DE PLACEMENT, MODIFICATION DES FRAIS ET AUTRES MODIFICATIONS**

### **FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE**

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte

Agrément du CMF n° 28-2007 du 28 décembre 2007

**Adresse :** Centre Nawrez, Rue du Lac Léman - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

L'intermédiaire en bourse, MAXULA BOURSE, en sa qualité de gestionnaire du fonds commun de placement FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE informe le public et les porteurs de parts que son conseil d'administration, réuni en date du 15 janvier 2025, a décidé les modifications suivantes :

#### **- Modification de la politique d'investissement du fonds**

L'actif du fonds sera investi de la manière suivante :

- ✓ Dans une proportion de 40% à 80% de l'actif en actions cotées en bourse ;
- ✓ Dans une proportion de 0% à 40% de l'actif en obligations, BTA, Emprunt national, BTCT, certificats de dépôt et billets de trésorerie ;
- ✓ Dans une proportion de 0% à 5% de l'actif net en OPCVM ;
- ✓ Dans une proportion de 20% de l'actif en liquidités et quasi-liquidités.

#### **- Modification des distributeurs des parts du fonds**

MAXULA BOURSE assurera exclusivement la distribution des parts du fonds.

#### **- Modification des charges supportées par le fonds**

Le fonds supportera les charges suivantes :

- ✓ Frais de gestion à 0,5% HT de l'actif net du fonds par an (au lieu de 1,2% HT) ;
- ✓ Les frais de courtage revenant à MAXULA BOURSE au taux de 0,3% HT (au lieu de 0,4%) ;
- ✓ Rémunération du dépositaire : 0,1% HT de l'actif net avec un minimum de 5 000 dinars HT et un maximum de 20 000 dinars HT par an (au lieu de 0,25% HT).

- **Modification du mode d'affectation des résultats**

Le fonds est devenu un FCP de type distribution. Par conséquent, les sommes distribuables seront distribuées chaque année et ce, à compter de l'exercice 2025.

- **Modification de la périodicité de calcul de la Valeur Liquidative**

La Valeur Liquidative du fonds sera calculée une fois tous les lundis.

- **Modification des membres du comité de gestion du fonds**

La nouvelle composition du comité de gestion de FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE est la suivante :

- ✓ M. Raouf AOUADI : Président Directeur Général de MAXULA BOURSE
- ✓ Mme. Salwa KHALDI : Directrice Asset Management chez MAXULA BOURSE
- ✓ M. Hatem HLAOUI : Directeur de marché chez MAXULA BOURSE
- ✓ Mme. Leila HAJRI : Gestionnaire du portefeuille du fonds

- **Modification des horaires de souscription et de rachat des parts du fonds**

Les demandes de souscription et de Rachat seront reçues auprès de MAXULA BOURSE du lundi au vendredi selon les horaires suivants :

- ✓ De 8H à 16H.30 en période de double séance ;
- ✓ De 8H à 13H.30 durant la période de séance unique et le mois de Ramadan.

Ces modifications entreront en vigueur à partir de **16 Février 2026**.